

Les subsides

[Français]

J'ai ici, dans la version française, le rapport de la Commission Abella, la Commission sur l'égalité pour les femmes canadiennes. Et inclus, ici, dans le tableau n° 10, l'écart des salaires entre les hommes et les femmes. La rémunération des femmes comme tout le monde le sait, monsieur le Président, a toujours été considérablement plus basse que celle des hommes. Ici dans ce tableau, en 1971, le pourcentage ou le revenu moyen des femmes par rapport au revenu des hommes était 60.5 p. 100 seulement. Six ans plus tard, en 1977, le salaire... le revenu moyen des femmes par rapport au revenu moyen des hommes au pays était 61.7 p. 100 et, quatre ans plus tard, en 1981, c'était 63.5 p. 100. En deux ans l'augmentation de salaire moyen pour les femmes canadiennes était de seulement de 3 p. 100.

[Traduction]

Et nous voici dans les années 80, où l'on voit encore des Canadiennes ne gagner que 63 ou 64 p. 100 du salaire des hommes. A mon avis, donc, la question fondamentale dont la Chambre est saisie aujourd'hui est celle de l'égalité; l'égalité entre les sexes, au milieu de travail, l'égalité de salaire pour un travail égal, l'égalité des régimes de pensions, des programmes de formation et autres.

En ce qui concerne le taux de chômage dans notre pays, nous avons entendu la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) annoncer fièrement qu'il a un peu diminué le mois dernier. Toutefois, le taux de chômage parmi les Canadiennes s'est maintenu à plus de 11 p. 100 depuis l'élection du gouvernement d'en face. Ce taux n'est jamais descendu au-dessous de 11 p. 100 depuis sept ou huit mois que le gouvernement est au pouvoir et c'est beaucoup trop, à mon avis. Compte tenu du budget qui doit nous être présenté d'ici quelques semaines et des coupures effectuées par le gouvernement dans les services sociaux, je crains que les Canadiennes ne soient les plus durement touchées.

Prenons l'exemple de la Colombie-Britannique. Le taux de chômage y a augmenté le mois dernier parce que des femmes ont été mises à pied. En effet, l'an dernier, en raison du programme d'austérité du premier ministre Bennett dans cette province, le chômage des femmes a augmenté de 2 p. 100 tandis qu'il baissait du même taux pour les travailleurs de la province.

● (1510)

[Français]

Monsieur le Président, il y a beaucoup de choses très importantes pour la condition féminine dans ce pays. Je veux vous parler cet après-midi un petit peu de la question de formation et de la nécessité dans ce pays de dépenser plus d'argent pour les programmes fédéraux pour les femmes canadiennes.

Deuxièmement, je veux parler aussi de la question importante du travail à temps partiel. Monsieur le Président, 73 p. 100 des personnes qui travaillent à temps partiel dans ce pays sont des femmes canadiennes. Et maintenant, nous avons une crise au sujet d'Air Canada, et nous avons une crise au sujet de la grève chez Eaton qui a débuté juste avant Noël.

Monsieur le Président, je m'inquiète beaucoup parce que je pense qu'il y a une nouvelle tendance économique dans notre pays où il y a de plus en plus de travail à temps partiel et

moins de travail à temps plein pour les Canadiens et les Canadiennes.

Troisièmement, monsieur le Président, nous avons aussi le problème des femmes qui restent au foyer et il y a encore beaucoup de Canadiennes qui restent au foyer avec leurs enfants. Il y a aussi des femmes qui travaillent comme agriculteurs avec leur mari, et il y a beaucoup de discrimination contre des femmes comme celles-là.

Monsieur le Président, il y a aussi la question des femmes qui travaillent dans les petites et moyennes entreprises. La discrimination, le manque de pensions, le manque d'avoir le droit à des crédits pour les investissements et des choses comme cela, sans la signature de leur mari.

Une autre chose, un groupe qui est presque oublié dans notre pays, monsieur le Président, c'est le groupe des femmes entre 60 et 64 ans. C'est un groupe de Canadiennes qui est oublié le plus souvent dans notre Parlement canadien et par les législateurs canadiens, partout dans chaque province.

Et finalement, monsieur le Président, je m'inquiète aussi de la question des programmes sociaux. Et lorsque j'ai mentionné cet après-midi à la Chambre, quand j'ai questionné le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), je m'inquiète de l'avenir de nos programmes sociaux ici au pays. Nous avons eu ici à la Chambre, juste avant Noël, un débat sur les questions des allocations familiales, d'autres programmes sociaux, sur l'avenir de l'assurance-maladie ici au Canada, et pour tous les programmes comme cela, monsieur le Président, ces programmes touchent les femmes peut-être plus qu'ils ne touchent les hommes.

[Traduction]

A bien des égards, monsieur le Président, tout cela revient à la question de l'emploi. Il s'agit du principe de l'égalité de salaire pour un travail égal et des recommandations du rapport de la juge Abella concernant l'égalité en matière d'emploi et l'action positive. Il s'agit pour le Parlement d'avoir le courage d'adopter des lois en vue d'imposer l'action positive dans le secteur privé, par l'intermédiaire des sociétés qui passent des contrats de milliards de dollars chaque année avec le gouvernement fédéral. Nous n'avons pas fait assez, à mon avis, pour obliger le gouvernement et le secteur privé à mettre en vigueur des règlements concernant l'égalité de salaire pour un travail égal. Nous devons agir tout de suite et rapidement, si nous voulons réaliser l'égalité.

Voyons un peu le bilan du gouvernement. Aujourd'hui, la ministre a parlé des femmes et de leurs emplois. Seulement 5 p. 100 des fonds alloués aux projets créateurs d'emplois ont été consacrés à la fois aux jeunes et aux femmes au Canada. Environ 42 p. 100 des femmes font partie de la population active. Et pourtant, aucune disposition n'est en vigueur, même dans les centres d'emploi et d'immigration du Canada, pour garantir qu'au moins 45 p. 100 des personnes auxquelles on trouve un emploi sont des femmes. Quand le ministre nous a communiqué les chiffres juste avant Noël, nous avons vu que le nombre de femmes occupant des emplois dans le pays était nettement au-dessous des 42 p. 100.

Nous devons agir rapidement pour assurer la parité dans ce domaine très important. Il nous faut des mesures énergiques et des objectifs et des cibles précis. En deux ou trois endroits de son rapport, la juge Abella nous montre clairement qu'il n'y